

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

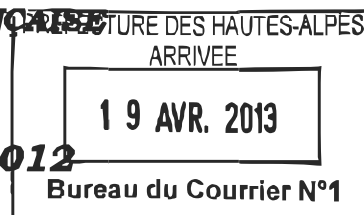
NOMBRE DE DELEGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION  
D'UN SCOT DE L'AIRE GAPENCAISE**

En exercice : 76  
Présents et représentés à la séance : 25  
Date de première convocation : 15 mars 2013  
Date de nouvelle convocation : 5 avril 2013

Date de l'affichage par extrait de la  
présente délibération : 19 / 04 /2013

**SEANCE du 11 avril 2012**



**OBJET : Approbation du compte de gestion 2012 et du compte administratif 2012 du budget principal du SCOT**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE ONZE AVRIL**

Le Syndicat Mixte pour l'élaboration d'un Scot de l'aire gapençaise, s'est réuni salle de réunion du Conseil Municipal à Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Maurice RICARD, Président.

**Etaient présents les élus délégués de la :**

- Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette : JB AILLAUD, C. VIAL représenté par P. POUILLARD, P. POUILLARD, M. RICARD,
- Communauté de Communes du Champsaur : C. BOUCHET représentée par JM. GREGOIRE, J. FOUGAIROLLE représenté par B. ROUSTANG, JM. GREGOIRE, A. ROBERT représenté par M. RICARD, B. ROUSTANG.
- Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon :
- Communauté de Communes du Haut Champsaur : G. BERNARD,
- Communauté de communes du Valgaudemar : M. MATHIEU,
- Communes : Châteauneuf d'Oze : M. BARTHELEMY représentée par JC. ILLY, Forest St Julien : JP. DAVIN, Gap : M. GRENIER, R. DIDIER représenté par M. GRENIER, La Bâtie Vieille : G. ARNAUD, Le Dévoluy : J. PUGET, Montmaur : J. BONNARDEL, Oze : M. SAUVEBOIS, Rambaud : M. BEYNET, St Auban d'Oze : JC. ILLY, St-Etienne le Laus : D. FAVERET, Valserres : R. GAILLARD, Veynes : C. NIVOU représenté par J. BONNARDEL

**Etaient excusés :**

- Communauté de Communes du Champsaur : C. MIOLETTI,
- Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette : JM. ARNAUD, Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon : C. SAUMONT,
- Communauté de communes du Valgaudemar : A. FREYNET, D. ARMAND
- Communes : Le Saix : P. SCHIAZZA, Montgardin : A. ROULET,

**Etaient absents :**

- Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette : A. BONTEMPS, JP. COYRET, J. GILLOT, M. GAY PARA, C. HUBAUD, E. MAS CHAMBON, C. JOUBERT, P. ALLEC
- Communauté de Communes du Champsaur : P. ACHARD, H. BES, JP. FESTA, R. JOUGLARD, A. IVALDY, C. PARAVISINI,
- Communauté de communes du Pays de Serre Ponçon : H. BORRELY, JJ. DUMOULIN, A. LONG, JP. BROCHIER, B. ALLARD LATOUR, R. GAUDEMARD, B. HODOUL, F. MICHEL
- Communauté de Communes du Haut Champsaur : P. RICOU, C. LOMBARD, J. ARNOUX

- Communauté de communes du Valgaudemar : R. ACHIN, D. ALLUIS, JC. CATELAN, JP. GAUTHIER, J. MULLER,
- Communes : Ancelle : JL. ESPITALLIER, Avançon : L. NICOLAS, Chabestan : AM. GROS, Chorges : C. DURAND, Furmever : G. PITAVAL, Gap : C. FARRET HUNERFURST, JL. BROCHIER, B. FEROTIN, V. MEDILI, La Bâtie Neuve : J. BONNAFFOUX, La Roche des Arnauds : M. CHAUTANT, La Rochette : G. LAGIER, Mantever : G. JULLIEN, Poligny : I. CHOUQUET représentée par C. LOMBARD, Rabou : M. HUBAUD

**Les personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :**

- M. REYNAUD BANUS, Directrice du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCOT de l'Aire Gapençaise, C. KERNEN, chargée de mission au Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCOT de l'Aire Gapençaise.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Marc BEYNET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Ce conseil syndical fait suite au conseil syndical du 4 avril 2013 qui ne s'est pas tenu faute de quorum.

**Monsieur le Président rappelle les éléments du compte de gestion présentés par le Trésorier pour l'exercice comptable 2012.**

Etat A 13	Section investissement	Section fonctionnement	Total Sections
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires totales 2012	239 986,71	161 462,45	401 449,16
Titres recettes émis	255 315,69	169 070,66	424 386,35
Réduction de titres	0,00	13 066,87	13 066,87
<b>Recettes nettes</b>	<b>255 315,69</b>	<b>156 003,79</b>	<b>411 319,48</b>
<b>Dépenses</b>			
Autorisations budgétaires totales	239 986,71	161 462,45	401 449,16
Mandat émis	219 196,64	137 594,50	356 791,14
Annulations de mandats	0,00	1,89	1,89
<b>Dépenses nettes</b>	<b>219 196,64</b>	<b>137 594,61</b>	<b>356 789,25</b>
Résultat de l'exercice			
<b>EXCEDENT</b>	<b>36 119,05</b>	<b>18 411,18</b>	<b>54 530,23</b>
<b>DEFICIT</b>			

Etat A 14	Résultat de la clôture de l'exercice 2011	Part affectée à l'investissement 2011	Résultat de l'exercice 2012	Transfert ou intégration du résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2012
Budget Principal					
Investissement	- 50 872,71	0,00	36 119,05	37 500,00	22 746,34
Fonctionnement	48 302,19	10 802,19	18 411,18	-37 500,00	18 411,18
<b>TOTAL</b>	<b>- 2 570,52</b>	<b>10 802,19</b>	<b>54 530,23</b>	<b>0,00</b>	<b>41 157,52</b>

Cette année, le résultat de clôture est à nouveau positif, il faut donc maintenir cette tendance sur plusieurs exercices budgétaires afin de dégager un fonds de roulement nécessaire à la création d'une trésorerie suffisante au syndicat mixte pour assurer le paiement des dépenses au delà de la perception des cotisations des membres ou des subventions.

**Le compte de gestion 2012 est proposé au vote par le Président.**

*Après prise de connaissance du compte de gestion, les membres du conseil syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le compte de gestion 2012.*

**Monsieur le Président sort de la salle et propose au premier Vice président de rapporter les éléments du compte administratif présentés pour l'exercice comptable 2012.**

Résultat d'investissement	22 746,34 €
Résultat de fonctionnement	18 411,18 €

**Constatant la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif 2012, le premier Vice Président propose au vote le compte administratif.**

*Après prise de connaissance du compte administratif, les membres du conseil syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le compte administratif 2012*

**ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE**

Le Président,  
Maurice RICARD

